

LA POSTE PRIVATISE MÊME LES PRIMES !

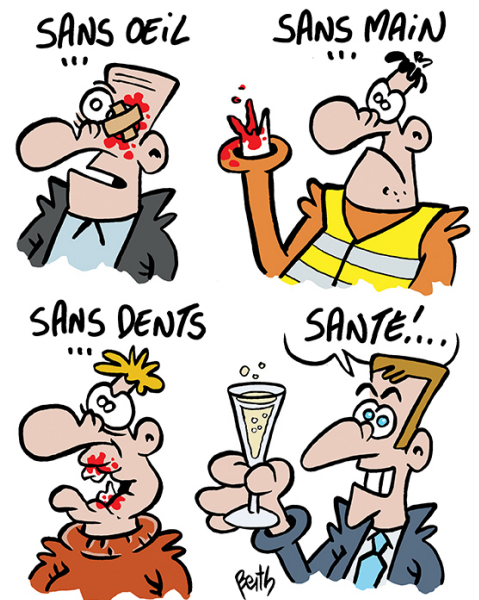
La Poste promet de la tune comme jamais en ce moment ! Prime de pouvoir d'achat, prime d'équipe qui évolue. Elle pense à nos maigres revenus et nos fins de mois difficiles, dans sa grande bonté dégoulinante de bienveillance à la sauce postale. L'addition s'il vous plaît !

• Jaune comme La Poste ou comme les gilets ?

L'année dernière, grâce à la lutte acharnée des gilets jaunes tous les samedis, le monarque Macron, acculé par la pression populaire, a mis en place une prime dite « prime Macron ». Les postier-e-s à bas salaires – la grande majorité - ont alors (seulement) reçu entre 200 et 300 euros, alors qu'ailleurs des patrons bien plus généreux ont versé jusqu'à 1000 euros à leur personnel ! C'est vrai qu'avec seulement 23 milliards de chiffre d'affaire, La Poste ne pouvait pas nous donner plus !...

Cette année elle remet ça, mais comme faut pas déconner, elle revoit les montants... vers le bas : la prime serait de 150 à 250 euros ...

A première vue on peut se dire « génial, une prime ! », mais si on regarde d'un peu plus près, on se rend bien compte que beaucoup d'entre nous n'en verront pas la couleur. Non seulement les nombreux sous-traitant-e-s et emplois précaires n'y auront pas le droit, et qui plus est le montant sera « proratisé » en fonction du temps de travail et du temps passé à travailler pour la Poste. Bah oui parce que pour pouvoir espérer toucher 250 euros il faut avoir travaillé une année complète et ne pas gagner plus d'1,5 SMIC.



Ah oui, petits détails :

Cette prime versée en mars sera déduite des revalorisations salariales. En gros ces 250 euros ne s'ajouteront pas aux 0,3% habituels d'augmentation que le grand seigneur postal nous octroie.

Et comme cette prime permet à La Poste de déduire des impôts via des niches fiscales, résultat des courses : La Poste gagne du fric avec cette prime !

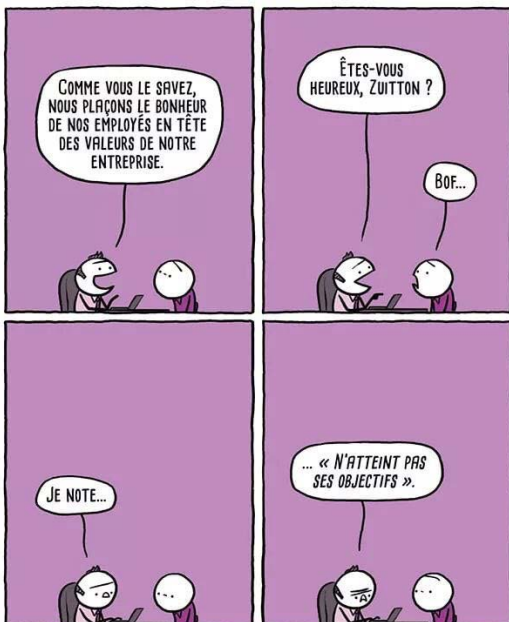
Sans oublier que cette prime est exempte de cotisations sociales, vous savez ce qui finance la sécu, le chômage, la retraite... Ah ils sont forts là-haut...

**Donc SUD n'a qu'une chose à vous dire : vous en voulez plus ?
Mettez votre gilet jaune !**

• La prime d'équipe a la grippe

Dans son élan de générosité, La Poste annonce, côté distribution, une modification de la prime d'équipe (ex facteurs d'avenir). Avec une carotte plus grande que le majeur : **670 EUROS !!!**

Bon on va vous faire atterrir tout de suite :



☹ La prime sera désormais ouverte à tous les personnels du courrier colis sauf... les agents de PIC et les agents ayant les bonus Colis. Ça vous apprendra à... à quoi d'ailleurs ?

☹ Les nouveaux arrivants dans la prime (cabine, remise-collecte, manut, agent de quai, etc...) n'auront le droit qu'aux anciens montants : de 150 à 450 euros. Toujours cette ségrégation postale insupportable

☹ Les agents qui touchent les montants actuels verront une revalorisation des montants : de 300 à 670 euros. Mais tout ça évidemment soumis à des critères objectifs (3 nationaux et 2 locaux). Tiens, au fait, vous les connaissez, vous, vos 5 critères de prime ?

☹ Pour tout le monde, l'absentéisme rentre dans la partie : au 7^{ème} jour d'absences dans l'année et/ou au 3^{ème} arrêt dans l'année, la prime décroît. Après 13 jours d'absences dans l'année, c'est ZERO !

☹ Les absences autorisées sont : les congés, les RC, les accidents du travail, les JAS, les formations, les ASA. Cependant, les arrêts maladies ou les grèves comptent dans la décade. Donc, si vous avez des microbes, venez contaminer tout le monde !

☹ Si on est noté A, c'est - 50% de prime, si on est noté D, c'est - 100% (ou zéro). C'est le black Friday toute l'année à La Poste !

☹ En cas d'absences irrégulières (sans justificatifs), là encore zéro prime ! Donc, si vous êtes en gueule de bois ou avez été enlevé par des extra-terrestres, dites que vous étiez en grève, SUD a un préavis permanent qui vous couvre !

Soyons clairs. Cette nouvelle mouture de prime sert à chasser les arrêts maladie jugés abusifs par la direction, et qui surtout oblige à embaucher... Elle cherche aussi à casser les vellétés de résistance locale. Pas d'inquiétude, on pourra continuer à se battre collectivement, les jours de grève ça se négocie. Et puis franchement, si jamais vous dépassez les 13 jours d'absences, du coup, rien à taper des critères style 2^{ème} présentation ou taux de flashage !

SUD continue de revendiquer des augmentations mensuelles le 13^{ème} mois et le 2.1 grade de base !

Utopique ? Avec 700 millions de bénéficiaires, croyez-nous y'a de la marge !

Il nous faut réfléchir collectivement à une riposte pour ne pas être des ânes, mais bien réclamer notre dû. Le boulot, les milliers de colis, de lettres, les IP, les client-es, c'est nous qui gérons ça. Le fruit du travail doit revenir aux travailleuses et travailleurs, plutôt que dans des comptes bloqués 5 ans (PEG) pour mieux nous spéculer, ou bien noyé dans des critères de présentisme ou de performance totalement abjects !

ON VAUT PLUS QUE LEURS PROFITS !